

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Association Régionale Communauté Francophone Saint-Jean Inc.	Numéro de permis 260029	Date d'inspection Le 21 février 2025	
Nom de l'établissement GARDERIE APRES CLASSE COCCINELLE II		Numéro de téléphone (506) 658-4607	
Adresse 67 Ragged Point Road Saint John NB E2K 5C3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Laura Casey		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(1) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut modifier la superficie prévue pour fournir des services ni faire un ajout à un bâtiment ou à un établissement ni modifier ceux-ci en tout ou en partie que si le ministre a approuvé les changements par écrit.	28(1)	21 févr. 2025	21 févr. 2025
<p>Commentaires : À l'arrivée du personnel chargé de la délivrance des licences pour l'inspection de renouvellement, deux groupes d'enfants de deux licences différentes étaient réunis dans une même salle. La salle était très animée et difficile à gérer. Cette situation ne peut pas se produire car les licences ne peuvent pas être combinées. Les classes d'enfants doivent être allouées à l'espace autorisé qui leur est propre pour des raisons de ratio, de sécurité et d'autorisation. Veuillez vous assurer que les salles de classe sont correctement allouées et que l'espace autorisé est correct.</p> <p>La lacune est maintenant conforme.</p>			

Commentaires généraux
<p>À l'arrivée du personnel des permis, les enfants se préparaient à aller jouer à l'extérieur. La trousse de premiers soins a été accrochée à la clôture et les enfants ont été observés en train de glisser sur le terrain le long des arbres.</p> <p>L'espace principal à l'intérieur avait suffisamment de matériel adapté à l'âge des enfants, et il était en bon état. Avant le déjeuner, un bon lavage des mains a été observé. Pour le déjeuner, les enfants étaient servis des hamburgers, de la salade de pommes de terre, du pudding au chocolat et un verre de lait. Le menu affiché correspondait à ce qui était servi aux enfants.</p> <p>Après le déjeuner, les tables ont été nettoyées et les sols ont été balayés. Les enfants ont été observés en train de faire de l'artisanat, de jouer à des jeux, de fabriquer des bijoux et de construire avec des Lego. Les effets personnels des enfants étaient rangés sur des crochets dans le couloir et des informations sur les allergies étaient affichées dans la classe.</p> <p>Au cours de l'inspection, les dossiers des enfants et du personnel ont été vérifiés, et tous les documents requis étaient présents. Le babillard des parents était visible avec les informations requises sur les permis et un plan</p>

Commentaires généraux

d'évacuation a été affiché. Les formulaires de présence quotidienne ont été remplis correctement une fois que les salles de classe ont été divisées selon des permis. Seulement des conseils positifs aux enfants ont été observés et le personnel était engagé avec les enfants. S'il vous plaît, gardez à l'esprit l'accumulation de glace sur le terrain de jeu extérieur, car il était glissant pour les enfants qui marchaient aujourd'hui.

Le personnel chargé de la délivrance des permis recommande le renouvellement.

original signé par  
Laura Casey

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 février 2025

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
France Dargavel

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 février 2025

\_\_\_\_\_  
Date